

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JANVIER 2017**

L'an deux mil dix sept, le 17 janvier, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard DOREL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2017

Présents : DOREL Gérard, Maire, SZYCHOWSKI Francis, GARNIER Françoise, LHOMME Jean-Marc, MOREAU Thierry, TOKARSKI Marie-Pierre, Adjoints - DELHAYE Anne-Marie - LEMAIRE Michel - FRANCOIS Michel - VERCAEMPT Annie - BEAULANT Daniel - PONTICOURT Anne - ANDRE Anne - MONCOURTOIS Hervé - ALLART Claudine - MAUCORPS Geneviève - LEFRANCOIS Jean.

Absents excusés : REYNAL Isabelle - LASSAUX Jean.

Mr SZYCHOWSKI Francis a été élu secrétaire.

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte rendu de la réunion précédente, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gérard DOREL, Maire, a examiné les questions figurant à l'ordre du jour.

### **PLU**

Le Maire informe son Conseil que la loi ALUR, oblige désormais les communes d'avoir soit leur propre PLU soit adhérer à un PLU intercommunal.

La Commune doit choisir entre ces deux possibilités avant le 27 mars.

Le Conseil, après en avoir délibéré, s'oppose à l'unanimité au transfert de cette compétence à la Communauté d'agglomération du Pays de Laon car la commune possède son propre PLU qui vient d'être révisé.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### ALERTE METEO

Jean-Marc LHOMME, Adjoint aux travaux, informe le Conseil que les employés municipaux sont prêts à intervenir en curatif pour saler en cas de besoin.

#### ORDURES MENAGERES

Hervé MONCOURTOIS signale que le SIRTOM n'est pas passé aux Vaux Bellons un jour de verglas et demande s'il n'est pas possible de repasser l'après-midi dans ce cas-là.

Le Maire clôture la séance et annonce son intention de mettre fin à ses fonctions de Maire tout en restant membre du Conseil municipal et en expose ses raisons.

Le Maire,